

Le zoom de ROSA

Eclairage du mois

L'IPC, mettre l'information au service de la lutte contre l'insécurité alimentaire

Pouvoir caractériser une situation d'insécurité alimentaire, en préciser le degré de sévérité, en identifier les causes et fournir des outils d'aide à la décision est un enjeu majeur pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire.

De nombreux systèmes d'information et outils d'analyse ont cette vocation. Parmi les outils existants, l'IPC (Integrated Food Security Phase Classification) apparaît comme particulièrement innovant. Afin d'améliorer la prise de décision et les stratégies de réponse en matière de sécurité alimentaire, cet outil synthétise de multiples indicateurs et fournit une classification de l'insécurité alimentaire sur le plan de la sévérité, de l'échelle et des causes.

L'IPC suscite aujourd'hui beaucoup d'intérêt et d'attente. Certains y voient un outil d'analyse global qui devrait être appliqué dans tous les contextes géographiques et à toutes les formes d'insécurité alimentaire. Les organisations de lutte contre l'insécurité alimentaire sont de plus en plus nombreuses à vouloir faire partie des membres du partenariat multi-institutionnel qui a été mis en place¹. L'initiative a bénéficié du soutien financier de divers bailleurs, dont ECHO, qui est actuellement sa principale source de financement.



¹ Huit organisations sont membres de ce partenariat : CARE International, Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne (CCR), FAO, FEWS NET, Oxfam GB, Save the Children (UK&US) et PAM.

Encadré 1 : L'IPC, ce qu'il est... et ce qu'il n'est pas

L'IPC est un outil d'analyse de l'insécurité alimentaire proposant un système commun de classification. Il assure la comparabilité de la situation dans l'espace et le temps, la responsabilité des résultats en justifiant les choix des analystes par des preuves transparentes, et permet de lancer des alertes rapides clairement définies et de fournir des informations stratégiques pour définir les interventions.

En revanche, l'IPC n'est pas :

- Une méthodologie : en tant que métaprogramme, l'IPC fait appel à de nombreuses méthodes et données, quantitatives ou qualitatives, et de sources diverses, pour analyser une situation. C'est cette multiplicité et diversité des données et des méthodes qui permet d'établir une triangulation et d'aboutir à une analyse précise.

- Un système d'information : l'IPC est conçu pour s'adapter à une large variété de systèmes d'information et d'approches analytiques, il s'appuie sur les systèmes fonctionnels de collecte et d'analyse d'informations déjà présents dans les pays et rationalise l'analyse de ces données de façon extrêmement rigoureuse et cohérente. L'IPC peut donc être également appliquée dans des contextes aussi bien « riches » que « pauvres » en données, en définissant le niveau de fiabilité de l'analyse en fonction de la qualité et la quantité des données disponibles.

- Un outil d'analyse de l'intervention : l'IPC est axé sur l'analyse situationnelle, il établit également des liens avec l'analyse de l'intervention, mais il ne dirige pas cette étape. En se limitant à l'analyse situationnelle, l'IPC garde sa neutralité technique et évite les biais résultant d'intérêts particuliers du gouvernement, des agences, des donateurs à mettre en œuvre telle ou telle intervention.

Pour autant, le développement de l'IPC ne va pas sans poser un certain nombre de questions, en particulier quant à son application, son utilisation, sa gouvernance ou son institutionnalisation.

L'IPC : un outil de « méta-analyse »

Plusieurs outils d'analyse et systèmes d'information sont à disposition des décideurs. Par exemple Fews-Net et les systèmes d'alerte précoce (SAP).

L'IPC n'est pas un système d'information car il utilise l'information collectée par les systèmes d'information existants et les données y afférant pour analyser des situations alimentaires et nutritionnelles. Par conséquent, si les données des systèmes d'information sont peu disponibles et peu fiables, l'IPC ne pourra donner que des résultats à utiliser avec une grande prudence (marqués par un faible niveau de confiance). Parce qu'il compile l'ensemble des indicateurs existants, il a aussi l'avantage de permettre d'identifier là où les données sont manquantes ou de faible qualité. Il se distingue également des SAP, notamment parce qu'il repose sur un plus grand nombre d'indicateurs et n'utilise pas les mêmes informations.

L'IPC est un outil standardisé qui vise à fournir une "vision commune" pour classifier la sécurité alimentaire. Il s'agit d'une échelle standardisée qui regroupe les informations relatives à la sécurité alimentaire, à la nutrition et aux moyens d'existence pour formuler une analyse sur la nature et la sévérité d'une crise, ainsi que les conséquences en termes de stratégies d'intervention. Les deux principaux résultats attendus de l'IPC sont alors aussi bien une classification de la sévérité des situations d'insécurité alimentaire, qu'une analyse de la situation alimentaire qui aide à la prise de décision politique et humanitaire.

La classification des zones géographiques et des groupes de population sur l'échelle de sécurité alimentaire comporte cinq phases. Celles-ci sont à la fois suffisamment générales pour embrasser une grande variété de causes, de systèmes de population et de contextes politiques et économiques, et en même temps bien distinctes les unes des autres avec des seuils plus ou moins définis.

Très concrètement, l'IPC se traduit ensuite par un certain nombre d'outils opérationnels, telles que des cartes produites régulièrement. Ces cartes régionales, nationales ou sub-nationales représentent l'incidence des différentes phases dans chaque zone étudiée à partir des données disponibles. Sur ces cartes sont également indiqués les niveaux d'alerte rapide, c'est-à-dire le risque de détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle. Les trois niveaux d'alerte (surveillance, risque modéré et risque élevé) permettent de guider les décideurs sur

les risques potentiels. Les cartes sont ainsi très complètes et fournissent un grand nombre d'informations. Un des avantages de l'IPC est d'ailleurs de résumer une multitude d'informations très techniques et détaillées, et de les faire converger pour déterminer la phase d'insécurité alimentaire et aider à la décision (voir encadré 1).

Encadré 2. Tableau de référence et cartes IPC

Les analyses fournies par l'IPC se basent sur un Tableau de référence qui propose une classification de la sécurité alimentaire en cinq phases :

1. Généralement en sécurité alimentaire,
2. Insécurité alimentaire modérée/limite,
3. Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë,
4. Urgence humanitaire,
5. Famine/catastrophe humanitaire.

Lien vers le tableau de référence de l'IPC :
http://www.ipcinfo.org/attachments/ ipc_ref_table_fr.pdf

Lien vers les dernières cartes produites pour chaque pays et région où l'IPC est actif :
http://www.ipcinfo.org/countries_fr.php

L'IPC : un outil de dialogue

Un élément intrinsèque et un des principaux intérêts de l'IPC est de pouvoir réunir les partenaires concernés par la sécurité alimentaire afin de construire une vision partagée de l'insécurité alimentaire dans un pays, ainsi que de ses causes et des réponses à y apporter. A travers ce travail de mise en commun de l'information et de définition de critères, l'IPC fonctionne ainsi comme un « Forum » d'échange entre tous les acteurs impliqués dans le domaine (voir encadré 3). De ce point de vue, l'IPC est une approche, une démarche de concertation, qui se décline au niveau national, comme régional et global.

Au niveau régional, le processus de développement de l'IPC s'effectue en coordination avec les groupes de travail inter-agences ou les communautés économiques régionales, prenant soin d'assurer une appropriation et une insertion dans les approches et processus en cours. Ainsi, dans la région Afrique centrale et orientale, la mise en œuvre de l'IPC est coordonnée par le Comité de pilotage du groupe de travail sécurité alimentaire et nutrition. Dans la SADC², l'IPC se développe dans le cadre du Comité d'évaluation de la vulnérabilité régionale.

² Communauté de développement d'Afrique australe.

Encadré 3. Une illustration du dialogue institutionnel au Kenya

Début 2007, une première évaluation IPC a été menée au Kenya. Celle-ci s'est déroulée au sein de Sous-comité à l'information et aux données (DISK) du Comité de pilotage sur la sécurité alimentaire du Kenya (KFSSG). La suite du processus a impliqué la mise en place d'une équipe d'analyse menée par un responsable de la FAO et soutenu par le personnel de trois agences : FEWS-NET, PAM et *Arid land resources management project* (ALRMP). Cette équipe est aussi composée de représentant des ministères de la Santé, de l'Agriculture et de l'Eau.

Les structures institutionnelles existantes au Kenya fournissent à la fois une collecte d'informations précises, des analyses d'alertes précoce et des évaluations régulières sur la sécurité alimentaire. L'outil IPC a été introduit pour compléter ces structures et améliorer les points faibles existants reconnus par les décideurs. Il s'agit notamment du manque de continuité et de consensus technique et terminologique, et de l'absence d'un cadre intégrant les informations d'alerte précoce et les analyses de la situation permettant d'appréhender les multiples dimensions d'une crise.

La mise en place de l'outil IPC a été facilitée par la présence d'un bureau d'appui technique de la FAO au niveau de la présidence depuis 2005. Cela a permis l'identification des structures appropriées pour faciliter la transparence et le consensus ; l'identification des modalités de collecte de données ; et la personnalisation des données et des informations par rapport au contexte kenyan.

Source : IPC in Kenya. Lessons learned: short rain assessment 2007, Colin Andrew, ESAF-FAO

Les trois structures de gouvernance au niveau global sont le Comité de pilotage (organisme de décision rassemblant des représentants seniors de chacune des 8 agences du partenariat), l'Unité de Coordination (organisme chargé de la mise en œuvre de l'IPC) et le Groupe de travail technique (principal organisme consultatif, coordonnant le développement technique). La structure de gouvernance au niveau global est en train d'être réformée, avec un double objectif : améliorer la représentation d'organisations et de représentants régionaux ne faisant pas partie du partenariat actuel ; et d'autre part décentraliser les fonctions clés vers les régions ou les pays, en renforçant la capacité des pays à mener le processus de l'IPC et délivrer des résultats de qualité.

Un développement dans des contextes variés

L'outil a été appliqué pour la première fois en Somalie en 2004, mais il est aujourd'hui utilisé ou en cours d'application dans quinze pays (voir encadré 4). L'Afrique centrale et orientale a été ciblée comme une région clé pour le développement de l'IPC, compte tenu des besoins d'analyse dans ce contexte de situation humanitaire pour appuyer la prise décision. Pour autant, les pays dans lesquels se développe l'IPC vont au-delà de cette région, et sont situés en Afrique de l'Ouest et du Sud, mais aussi en Asie du Sud et centrale.

Encadré 4. L'IPC : un outil créé en Somalie et adapté dans de nombreux pays

L'IPC a été mis au point en Somalie en 2004 par l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire FSAU/FAO pour la Somalie. Cet outil a permis d'avoir une vision d'ensemble de la situation alimentaire du pays soumis à différentes crises (sécheresse, insécurité civile, crise économique, tsunami) et a attiré l'attention sur des urgences humanitaires « oubliées ».

Ces résultats ont favorisé l'utilisation de l'IPC dans d'autres pays. Dès 2005, le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire et la nutrition (FSNWG) pour les pays d'Afrique centrale et orientale, qui regroupe les acteurs institutionnels et non-gouvernementaux engagés dans la région, œuvre à un développement de l'IPC dans chacun des pays afin de pouvoir formuler une analyse régionale. Le Burundi, la République centrafricaine, le Kenya, Djibouti, l'Ouganda, la RDC, l'Ethiopie, le Soudan du Nord et du Sud, et la Tanzanie ont progressivement mis en place l'IPC et en sont aujourd'hui à des stades plus ou moins avancés. L'IPC est également introduit en Erythrée, Rwanda, Malawi, Mozambique, République d'Afrique du Sud et Zimbabwe.

Depuis 2008, l'IPC est utilisé dans le processus d'amélioration du cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité au Sahel. Le cadre harmonisé bonifié (CHB), mis en place par le CILSS³ et en cours de finalisation, est une adaptation Ouest africaine de l'IPC.

A partir de 2006 au Népal, et 2007 au Cambodge, Indonésie, Sri Lanka et Tadjikistan, des expériences pilotes ont été menées afin de contribuer à l'adaptation de l'IPC en dehors du contexte est-africain. L'expérience la plus poussée est au Népal.

³ Comité Permanent Inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), regroupe neuf pays d'Afrique de l'Ouest : Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad, Cap Vert.

Le fonctionnement de l'IPC est lié au contexte et aux utilisateurs. Chaque pays définit son propre protocole, ses sources d'information ; l'outil doit être suffisamment flexible pour permettre son adoption dans des contextes très différents. Mais les concepts et les résultats de référence de l'IPC restent explicitement basés sur des normes acceptées à l'échelle internationale (par exemple, les standards Sphere) et sont encadrés par les structures globales de l'IPC, en particulier le Groupe de travail technique. L'IPC doit donc fournir un cadre qui permet une rigueur et la comparaison des situations en matière de sévérité et d'échelle de l'insécurité alimentaire, tout en offrant une certaine flexibilité.

Des questions encore ouvertes

L'IPC évolue au fur et à mesure de son application et de son introduction dans différents contextes. Son développement soulève plusieurs questions, tant sur le plan technique qu'en termes de stratégie et de gouvernance.

Est-il pertinent d'appliquer l'IPC hors des contextes d'urgence ?

L'IPC a été élaboré dans l'optique de pouvoir être appliqué sur toutes les formes d'insécurité alimentaire. Mais l'IPC ayant été initialement développé dans un contexte d'urgence, son application à d'autres contextes pourrait impliquer des ajustements techniques, comme changer les 5 phases et intégrer d'autres dimensions, telles que les questions de résilience et de vulnérabilité. Tout l'enjeu est de pouvoir à la fois assurer plus de flexibilité et d'adaptation locale de l'IPC sans compromettre l'avantage fondamental de la comparabilité.

Comment utiliser l'IPC dans la programmation des ressources ?

L'IPC est avant tout un outil d'analyse et une base pour l'aide à la décision, mais il a aussi le potentiel de devenir un outil programmatique en mettant en évidence les zones « rouges » où l'insécurité alimentaire est la plus grave. Cependant, le risque de l'approche spatiale pour fonder les stratégies d'intervention est d'exclure de ces stratégies des groupes de population en insécurité alimentaire simplement parce qu'ils sont situés sur des territoires, notamment urbains, qui pris globalement n'apparaissent pas en insécurité alimentaire. Enfin, il faut noter que les gouvernements peuvent également être réticents aux comparaisons entre pays.

Quelle gouvernance institutionnelle adopter ?

Les organisations sont de plus en plus nombreuses à vouloir être membres de l'IPC. L'enjeu est de trouver un juste équilibre dans la structure de gouvernance, entre un partenariat restreint où chaque

membre participe pleinement au mécanisme de décision, et une adhésion élargie mais avec une participation forcément plus diluée. Le même équilibre est à trouver sur la question d'élargir le champ des indicateurs (à la santé par exemple, sous l'impulsion de l'OMS), car le risque est alors de rendre l'IPC trop ambitieux.

Comment encourager l'appropriation de l'IPC tout en garantissant la qualité des résultats et la standardisation de l'approche ?

L'application de l'outil par les gouvernements et par des acteurs non directement impliqués dans le partenariat IPC pose la question de la cohérence de la mise en œuvre de l'outil et de l'évaluation de la qualité des résultats, pour maintenir la comparabilité. L'IPC encourage pour cela la standardisation des approches analytiques avec des propositions d'indicateurs et de seuils afin que l'outil puisse être utilisé par un grand nombre de partenaires ou acteurs. La mise en œuvre d'un système de contrôle de la qualité des processus et produits IPC ainsi que l'assistance techniques et le développement de directives sont aussi à ce titre des priorités pour le partenariat.

L'institutionnalisation est-elle faisable partout ?

Le processus IPC doit normalement être validé par les gouvernements des pays où il s'applique. Cependant l'institutionnalisation est un processus de long terme ; et cette institutionnalisation n'est pas nécessairement possible dans certains contextes de conflit où les gouvernements ont leur part de responsabilité dans la situation de crise humanitaire.

Cet article a été préparé par l'équipe du ROSA avec l'appui de Manuel Vega du Joint Research Centre et de la division de l'économie et du développement agricole de la FAO (ESA), en particulier Oriane Turot.

Pour plus d'information :

[Site internet de l'IPC](#) : cartes et classifications pour plusieurs pays, information sur les ateliers de formation, publications, mises à jour du manuel technique

Manuel technique version 1.1 du cadre intégré de classification alimentaire, FAO, juillet 2008 (disponible sur la [bibliothèque](#) du ROSA)

[Retour sur](#) l'atelier sur l'état des lieux et consultation sur l'IPC, 25 et 26 juin 2009, Johannesburg.

Point sur la situation alimentaire et nutritionnelle

Aperçu national
Madagascar

La crise politique qui a débuté fin 2008 à Madagascar, marquée par le renversement du gouvernement en place, est un des facteurs aggravant de l'insécurité alimentaire en cours dans le pays. L'accord de Maputo signé en août 2009 qui prévoit le partage du pouvoir entre les différents camps politiques et la tenue d'élections d'ici 15 mois, tarde à s'appliquer malgré les avancées obtenues début octobre⁴. Dans ce contexte instable, les donateurs hésitent à engager de nouveaux moyens pour les programmes de développement et l'aide humanitaire s'avère insuffisante.

Plusieurs événements climatiques depuis le début de l'année 2009 ont été enregistrés. Des cyclones et tempêtes tropicales se sont abattus sur les côtés Est et Ouest, menant à des inondations importantes. Mais c'est principalement la sécheresse qui frappe le Sud de l'île de manière récurrente qui inquiète. La région connaît par ailleurs une insécurité alimentaire chronique. Dans le Sud du pays, 44 communes sont désormais exposées à une extrême vulnérabilité alimentaire. L'agence humanitaire de la Commission européenne (ECHO) vient de mobiliser 2,8 M€ pour les ménages les plus vulnérables dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle reste précaire même après les récoltes de contre saison jugées passablement bonnes suite à une bonne pluviométrie.

Une situation alimentaire stable au Nord du pays

Les régions Nord et centre du pays concentrent l'essentiel de la production rizicole, céréale qui compte pour plus 50% des calories consommées au niveau national.

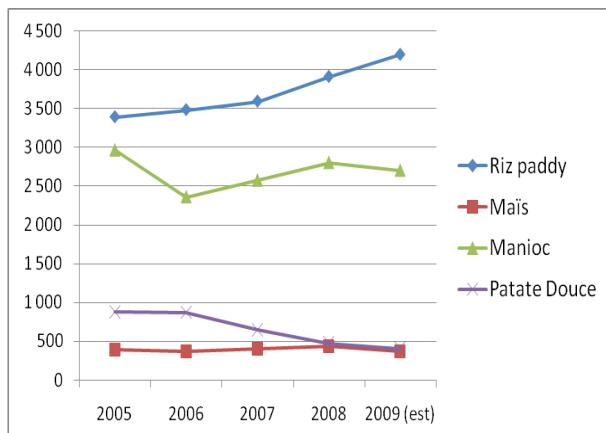
Malgré les cyclones et les inondations du début d'année, les précipitations ont été importantes et les récoltes ont été relativement abondantes dans les grandes zones rizicoles. Ainsi, la production nationale connaît une hausse de l'ordre de 10 % en 2009 par rapport à l'année précédente (figure 2). De plus, la production de maïs au Nord et au centre du pays a fortement augmenté (et compense la chute de la production au Sud).

Le prix du riz, a globalement baissé par rapport à 2008 tout en se maintenant à un niveau supérieur aux années précédentes.

Le Sud de l'île touché par une insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe

Le contexte agricole et alimentaire du Sud du pays est différent. Le manque de pluie, les vents violents omniprésents et les sols pauvres rendent l'agriculture difficile et entraînent des crises alimentaires récurrentes. La période de soudure, en raison des faibles quantités qui sont généralement récoltées et stockées, est critique pour la population. Plus ou moins marquée selon les années, elle s'étend en général de novembre à janvier et lorsqu'elle se traduit par des disettes, voire des famines, elle prend le nom de *kéré*. L'économie de la région est dominée par l'élevage et l'agriculture, mais en cas d'aléa climatique, les pénuries alimentaires en période de *kéré* obligent la plupart des ménages à décapitaliser (vente de bétail et de biens) et affectent fortement l'état nutritionnel des populations vulnérables. Les productions principales y sont le maïs, la patate douce et le manioc, mieux adaptées aux faibles précipitations de la région.

Figure 1 : productions des principales cultures vivrières depuis 2005 (en milliers de tonnes)



D'après le service des statistiques agricoles du MAEP et les estimations FAO/PAM (2009)

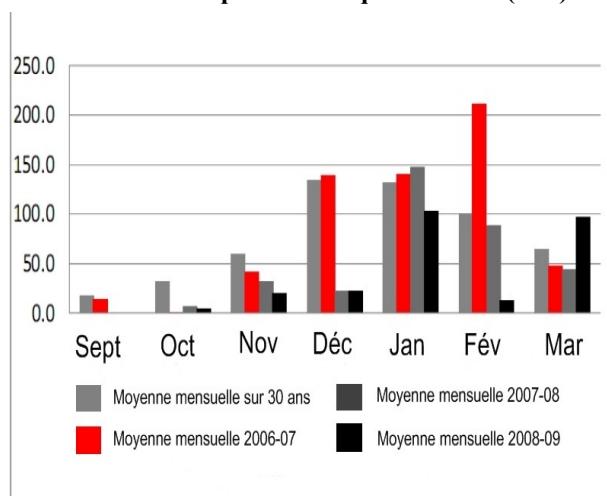
Sur les 5 dernières années, seule la campagne 2006-2007 a été marquée par une pluviométrie suffisante et un développement normal des cultures (cf. figure 1). L'insuffisance des pluies, particulièrement marquée cette année dans certaines régions, s'est traduite par des récoltes très faibles. La figure 2 illustre cette baisse des quantités produites par rapport à 2008 pour les cultures du Sud. La stabilité de la production de maïs au niveau national s'explique par la hausse de la production au Nord et au centre du pays, à l'inverse, dans la province de Toliara, la

⁴ Dans la nuit du 6 octobre, un consensus entre les 4 partis a permis de désigner un président, un vice président et un 1^{er} ministre pour le gouvernement de transition.

production aurait baissé de 50 % (FAO/PAM, 2009).

Les disponibilités alimentaires sont donc faibles pour la région et la période de soudure va être difficile (voir encadré pour un diagnostic de cette même période en 2007). De nombreux ménages se sont endettés ou ont dû décapitaliser pour faire face aux difficultés du début de l'année et les maigres récoltes ont été vendues pour rembourser sans pouvoir stocker ou recapitaliser.

Figure 2 : Précipitations moyennes enregistrées sur les stations pluviométriques du SAP (Sud)



Source: FAO/PAM, 2009 (en mm.)

Parmi les 104 communes de la région, le système d'alerte précoce (SAP) estime que 44 sont en situation d'extrême vulnérabilité au début de la soudure (à partir de septembre/octobre).

Encadré No. 1 : Des difficultés nutritionnelles rencontrées en période de soudure

Une enquête nutritionnelle (Landais et al, 2007) a été réalisée par le GRET et l'IRD au plus fort de la période de soudure 2007 (janvier-février) dans deux mêmes communes où avait été menée une enquête diagnostic post-récolte en 2005.

Les conditions difficiles de la période de soudure en 2007 ont provoqué une forte augmentation des prévalences de maigreur chez les enfants de 6-23 mois (de 9,1 à 27,2%). Les mères, quant à elles, ont perdu en moyenne 5,2 kg et les prévalences de maigreur ($IMC < 18,5 \text{ kg/m}^2$) sont passées de 21,1% pendant la période de post-récolte à 54,5% au plus fort de la période de soudure.

Une situation politique et économique toujours incertaine

La crise politique a fortement affecté les emplois urbains. Le gel de l'aide budgétaire a réduit les capacités d'investissement public et les emplois qui en découlent. De plus, la crise économique interna-

tionale a entraîné la suppression de nombreux emplois dans le secteur industriel (textile) et des services.

Dans les campagnes, l'économie est affectée par la crise actuelle du fait de la hausse des prix des produits de première nécessité. Malgré les bonnes perspectives de récoltes concernant le riz, la production domestique ne parvient pas à combler les besoins nationaux en riz. Une plateforme nationale regroupant commerçants, transformateurs et importateurs, mise en place suite à la crise alimentaire de 2004-2005 permet chaque année d'importer les volumes nécessaires en riz. Or, cette année, le gouvernement a annoncé unilatéralement sa volonté d'importer 150 000 tonnes de riz et de les distribuer à un prix réduit pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Cette mesure prise sans consultation risque de déstabiliser les marchés existants. Les importateurs sont dans l'expectative et ne prendront pas le risque d'importer, ce qui pourrait entraîner une flambée des prix et un déficit alimentaire si le gouvernement ne réalise pas cette distribution.

D'autres mesures visant à subventionner le prix du riz et à réduire les droits de douane et la TVA pour le riz importé, tendent à faire baisser le prix payé aux producteurs, et risquent alors de réduire l'incitation à planter du riz et à investir dans la filière. Cela risque d'handicaper la capacité de l'île à retrouver l'autosuffisance en riz à court ou moyen terme.

Une politique nutritionnelle ambitieuse malgré une situation difficile

La situation nutritionnelle du pays est très précaire, avec notamment une malnutrition chronique qui touche 45% des enfants de moins de 10 ans (FAO/PAM, 2009).

Un document ambitieux de Politique Nationale sur la Nutrition (PNN) a été adopté par le Gouvernement en 2004 pour lutter contre la malnutrition à Madagascar de manière concertée. Parmi les stratégies développées, le Programme National de Nutrition Communautaire (PNNC) cherche à harmoniser les interventions de lutte contre la malnutrition. Pour répondre à ce défi, le gouvernement a créé l'Office National de Nutrition (ONN).

Malgré le démarrage effectif de la PNN, l'atteinte des objectifs fixés pour 2012 semble compromise.

Cet article a été rédigé par l'équipe du ROSA avec l'appui rédactionnel de Jacqueline Uwamwiza (délégation de la CE à Madagascar) et de Mirrdyn Denizeau (GRETA).

Pour en savoir plus :

Mission d'évaluation de la sécurité alimentaire à Madagascar, FAO/PAM, août 2009.

Evaluation de la vulnérabilité, Système des Nations-Unies, juillet 2009.

Brèves internationales

Une note de concept de la Commission européenne sur les transferts sociaux

La CE (Unité E6) a publié une note de concept sur les transferts sociaux, qui vise à éclairer les interventions de la CE dans ce domaine. Les transferts sociaux sont une réponse à l'insécurité alimentaire en ce qu'ils permettent d'améliorer l'accès à la nourriture et aux besoins de base pour les populations les plus vulnérables. Dans le contexte actuel de crises multiples (alimentaire, économique, climatique...) accentuant les problèmes d'accès et de vulnérabilité, cette approche à mi-chemin entre urgence et développement apparaît particulièrement appropriée, et a vocation à être institutionnalisée.

La note présente le concept de transferts sociaux comme un instrument d'*assistance sociale*, qui renvoie à un des éléments de la protection sociale (aux côtés de l'*assurance sociale* et de la *législation sociale*). Les types de transferts sociaux sont nombreux (des intrants agricoles aux allocations pour enfant ou familiales) et les formes de transfert variées : argent, bons alimentaires, intrants agricoles, actifs (outils agricoles, bétail...).

Diverses justifications sous-tendent les transferts sociaux : justification sociale (équité, cohésion sociale), économique (stimulation des marchés locaux, de la croissance économique), droits (principe d'universalité) et justification politique (appropriation par les gouvernements, redistribution des ressources). En termes de ciblage, il est souligné qu'une politique globale de protection sociale devrait aller du soutien aux ultra-pauvres à des catégories plus larges, confrontés à la pauvreté et la vulnérabilité.

La note fournit également de nombreux exemples d'impacts des transferts sociaux, en matière de réduction de la pauvreté, de la faim, de la malnutrition, d'amélioration des moyens de subsistance, de la santé, l'éducation, etc. Elle précise toutefois que des pré-requis sont nécessaires à la mise en œuvre de transferts sociaux : une analyse de la nature et de l'ampleur de la pauvreté, l'existence d'un contexte institutionnel et politique favorable à la volonté politique, un cadre juridique approprié et une rationalisation des dépenses sociales.

Sur le plan opérationnel, la note identifie les points à prendre en compte pour la mise en œuvre de

transferts sociaux : la nature du transfert (forme, valeur), le ciblage, le mode de délivrance, la conditionnalité et la gestion, points qui devront être développés et illustrés dans un "document de référence". Enfin, la note présente les opportunités d'intervention pour la CE. L'approche de la CE en la matière doit être particulièrement flexible et contextualisée (interventions adaptées au contexte, séquencées, allant du court au moyen terme). Or, de nombreux outils de la CE peuvent être mobilisés dans ce sens : les Documents de stratégie pays et les Programmes indicatifs nationaux, le Programme thématique de sécurité alimentaire, les interventions contra-cycliques (Facilité alimentaire, mécanisme Flex relatif à la vulnérabilité) et l'appui budgétaire.

Pour consulter la note de concept :

[Bibliothèque du ROSA](#)

Retour sur le Séminaire de la Commission européenne sur les réponses aux conséquences sociales de la crise en Afrique

L'unité E6 de la CE a organisé ce séminaire, du 5 au 9 octobre à Dar-es-Salam (Tanzanie). Une vingtaine de personnes des Délégations de la CE, de l'unité E6 et des experts sur les transferts sociaux (UNICEF, RHVP, IDS) étaient réunies. Les réflexions s'inscrivaient dans le cadre des récentes initiatives de la CE pour faire face via des interventions contra-cycliques aux crises alimentaires et financières : la Food Facility (1 milliard €), le mécanisme Flex relatif à la vulnérabilité (500 millions €) et l'enveloppe B du FED (200 millions €), soit 1,7 milliards d'euros au total. L'objectif du séminaire était d'échanger sur les réponses mises en place, leurs impacts et sur l'opportunité de développer de façon pérenne les filets de sécurité ciblant les plus pauvres, sur la base notamment d'expériences de transferts sociaux mises en œuvre via la modalité de financement de l'appui budgétaire. La première partie du séminaire a été consacrée aux principes et définitions de base de cette approche incluant l'expérience capitalisée via les projets/programmes de la Commission. La seconde partie du séminaire a porté sur une étude de cas visant à développer une stratégie de transferts sociaux orientée vers un objectif de réduction de la malnutrition, ceci de la phase d'identification à la phase de mise en œuvre.

Pour plus d'informations :

[Retour sur les événements passés](#) sur le ROSA

Ce bulletin a été rédigé par l'équipe du GRET chargée de l'animation du ROSA (Réseau opérationnel de sécurité alimentaire). C'est une initiative d'EuropeAid E6 (appui thématique sécurité alimentaire, développement rural et environnement) en collaboration avec EuropeAid G4 (formation et gestion des connaissances). Les points de vue exposés ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission européenne.